

**Délibération 2024-044**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2024**

Date de la convocation : jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

**Pouvoirs :** HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), GALLUET Bruno (pouvoir à BRIENS Eric), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel).

**Excusés :** TRAVERT Dominique, BEHELLE Anthony

**Secrétaire de séance :** SOURD Annie

**Objet : URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – RETRAIT EMPLACEMENT RESERVE**

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que le Plan Local d'Urbanisme de Saint Sauveur le Vicomte prévoit la mise en place d'un emplacement réservé n° 13 au profit de la commune, afin de permettre l'aménagement d'un espace public de 250 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée section C 1092 située au village de Selsoif. Cet emplacement réservé était initialement destiné à un agrandissement du parking de la salle Jean Launay, dont la réalisation n'est plus d'actualité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (*M. OHEIX ne participant pas au vote*) :

- décide de retirer l'emplacement réservé n° 13 au profit de la commune du plan local d'urbanisme,
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces décisions.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS